

Invitation à la presse – 09 mai 2014

## Les ménages wallons vont à nouveau pouvoir investir en toute confiance dans le photovoltaïque

Francis Carnoy, directeur général CCW, et David Germani, coordinateur de la plateforme énergies renouvelables de la Confédération Construction, ont le plaisir de vous inviter à la conférence de presse organisée **le jeudi 15 mai à 15h00**.

Le 1<sup>er</sup> mars 2014, le nouveau mécanisme de soutien au photovoltaïque « Quali watt » a remplacé le très controversé régime « Sol watt ». Avec le plan « Quali watt », les ménages wallons sont assurés d'un retour sur investissement de 8 ans, tout en protégeant leur pouvoir d'achat pendant la période d'emprunt, grâce à la prime annuelle versée pendant 5 ans. A travers ce nouveau mécanisme, les investisseurs bénéficient également d'une garantie de qualité des installations, et ce par le biais de cinq mesures imposées par le Gouvernement wallon.

Lors de la conférence de presse de ce jeudi 15 mai, nos experts feront le point sur les avantages du plan « Quali watt ». **Ce sera également l'occasion pour le cabinet du Ministre Nollet d'annoncer de nouvelles primes destinées au solaire thermique résidentiel.** Le témoignage d'entreprises du secteur est également au programme. A la suite de ces mesures qui vous seront exposées, la confiance devrait donc rapidement être retrouvée par les ménages wallons.

### Informations pratiques de la conférence de presse:

- Date: le 15 mai à 15h00 ;
- Lieu: Parc Crealys – Bâtiment Euridan, rue Jean Sonnet, 25 à Gembloux.

**Merci de confirmer votre présence à Nathalie Bergeret, Directeur communication :**  
[nathalie.bergeret@ccw.be](mailto:nathalie.bergeret@ccw.be)

### **Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:**

**Nathalie Bergeret** • Directeur communication  
T 02 545 56 75 • M 0495 58 17 03  
[nathalie.bergeret@ccw.be](mailto:nathalie.bergeret@ccw.be)